

Les pratiques sexuelles de Tariq Ramadan sont permises par l'islam et le Coran



L'affaire de Tariq Ramadan est présentée dans tous les médias comme n'ayant rien à voir avec l'islam. Les supplétifs de l'islam, sur ordre des imamenteurs, n'oseront jamais parler de la responsabilité accablante que porte l'islam dans les violences faites aux femmes. Alors que cette violence est quotidienne et se pratique en toute impunité dans les pays musulmans, que ce soit au Maroc, Algérie, Yémen, Arabie saoudite ou ailleurs dans ce monde où règne la justice d'Allah et de Mahomet. Maintenant, ces pratiques commencent à gagner l'Europe. Mais nos médias et nos responsables politiques mettent une chape de plomb sur ce grave sujet. Ils répètent et matraquent, à longueur de prétendus « débats de décryptages », leur propagande digne des heures les plus sombres du totalitarisme.

Peut-on accuser Tariq Ramadan de désobéir au Coran ?



Allah a fait de vos femmes un champ de labour pour vous. Allez au labour quand vous voulez et œuvrez pour vous-même! (Coran S2, V223)



Les supplétifs du totalitarisme islamique, jurent leur grand Dieu, que les violences faites aux femmes, comme le terrorisme, n'ont rien à voir avec l'islam. L'affaire de Tariq Ramadan est présentée comme n'ayant rien à voir avec l'islam. En premier lieu, on rappellera que le Coran ne préconise pas l'amour entre l'homme et la femme. Le Coran ordonne aux hommes de se marier avec les femmes qui leur plaisent et non pas les femmes pour lesquelles ils ressentent de l'amour. Même si le Dieu du Coran parle d'affection entre le mari et sa femme, il ne s'agit pas de l'amour. D'ailleurs, le Coran prévient les maris :

(S,63 V14) : « Ô vous qui avez cru, vous avez de vos épouses et de vos enfants un ennemi pour vous. Faites-attention (Prenez-y garde donc). »

Ce principe d'amour, que ce soit chez le mari ou chez Allah lui-même, est totalement absent dans le Coran. Le Dieu de l'islam n'est pas un Dieu d'Amour. Dans le Coran, l'amour

d'Allah est conditionnel. Il n'aime que ceux qui combattent dans son chemin et lui obéissent. Et il n'aime pas les autres, c'est-à-dire la grande majorité de l'humanité. Non seulement, Allah ne les aime pas, mais il ordonne de les combattre et de les tuer.

https://www.youtube.com/watch?v=exLk_CW1EfY

Zineb El Rhazoui pas d'amour dans l'Islam !

Personne n'ose parler de la responsabilité accablante que porte l'islam dans les violences faites aux femmes.

En réalité, ces violences remontent aux premiers temps de l'islam, au temps de la première année de l'Hégire. À cette date, Mahomet et ses compagnons ont quitté la Mecque et se sont réfugiés à Médine, une oasis de tradition judéo-chrétienne située à 400 km.

Ils furent accueillis dans cette oasis et prirent des médinoises comme femmes. Celles-ci étaient d'une grande pudeur et avaient une morale très proche des valeurs judéo-chrétiennes : il y avait beaucoup de juifs qui habitaient Médine et sa région, et les échanges avec les chrétiens du nord de l'Arabie constituaient une pratique ancestrale. Ces femmes médinoises n'acceptaient les relations avec leur mari que d'une manière qu'elles considéraient comme décente et respectueuse de leur dignité d'épouse. Mais les compagnons de Mahomet avaient l'habitude de satisfaire leur plaisir dans toutes les positions sans tenir compte de ce que ressentaient les femmes. Quand elles signifiaient leur refus à ces maris, en considérant qu'ils portaient atteinte à leur dignité, ceux-ci n'hésitaient pas à utiliser la violence. Dans la mentalité mecquoise des compagnons de Mahomet, l'attitude de ces femmes relevait du refus d'obéissance. Elles méritaient d'être frappées pour qu'elles cessent ce refus d'obéissance et se soumettent à la volonté du mari.

N'étant pas de nature soumise parce qu'elles avaient vécu dans

une culture différente de celles des Mecquois, les femmes médinoises commencèrent à crier leur colère contre les copains de Mahomet, situation tout à fait nouvelle pour lui. Comme d'habitude, Mahomet s'adressa au Grand Chef qui réside dans le ciel : Allah le tout-puissant.

Mahomet savait que le Dieu du Coran n'avait qu'une piètre image de la femme. Par nature, cet Allah tout puissant était très machiste et se méfiait beaucoup des femmes. Il craignait leurs manigances puisqu'il enseigne que les ruses des femmes sont plus dangereuses que celles de Satan. Ce Dieu du Coran lance son verdict sous forme d'un ordre divin établi pour l'éternité :

(S2, V223) : « *Vos femmes sont pour vous un champ de labour ; allez labourer votre champ comme [et quand] vous le voulez et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance. »*

Mahomet explique aux femmes médinoises qu'Allah ne les a créées que dans un seul but : satisfaire l'homme (musulman, ça va de soi). Il leur rappela qu'Allah entre en fureur contre les femmes quand elles refusent de faire ce pour quoi elles ont été créées. Mahomet assure aux pauvres femmes terrifiées « *qu'Allah envoie ses anges à toute femme qui se refuse à l'homme. Les anges vont l'entourer pour la maudire toute la nuit, jusqu'au lever du jour* ». (Sahih Bukhari, Livre du mariage, hadith 67) C'est à se demander si les anges n'ont que ça à faire !

Mais Allah ne se contente pas d'envoyer ses anges. Il s'y met lui-même et fait savoir à la désobéissante qu'il est en fureur contre elle : « Allah, qui est dans le ciel, restera furieux contre elle, jusqu'à ce qu'elle satisfasse son mari ». (Sahih Muslim, Livre 16, Hadith 143).

Mais avant de mobiliser Allah et ses anges, le Coran propose au croyant de battre la femme désobéissante pour la ramener à son devoir conjugal envers son mari, ou son maître quand elle a le statut d'esclave :

(S4, V34) : « *Celles dont vous craignez la désobéissance,*

admonestez-les, exilez-les dans leur lit et frappez-les ».



Finalement la femme battue est gagnante selon la logique islamique : les quelques coups qu'elle reçoit la préserve de la malédiction d'Allah et ses anges.

Et dans son immense miséricorde, Allah a rendu la situation de la femme encore plus dure. Il donne une légitimité divine à la polygamie et à l'esclavage sexuel :

(S23, V5-6) : « *Bienheureux les croyants qui préservent leurs sexes [de tout rapport], si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves et les captives que leur main a acquise (et qui sont devenues ainsi leur propriété en toute légalité). Car là vraiment, nul ne peut les blâmer.* »

En plus, Il ne fixe pas de limitations. À ses fidèles, Allah donne le droit d'avoir des relations avec des mineurs pré-pubères, qu'elles soient épouses ou esclaves.

Avec toutes ces lois divines inscrites dans le Coran pour l'éternité, Allah met les hommes en position de domination : la femme n'a d'autre droit que la soumission à Allah, à son Prophète et à la gent masculine. Même quand elles sont

violées, les femmes peuvent difficilement porter plainte, parce qu'Allah exige qu'elle trouve quatre témoins masculins qui ont assisté au viol, sans y avoir participé. Cette exigence est quasi impossible pour toutes les victimes de viol en terre d'islam. Et pour bien dissuader les femmes de toute envie de porter plainte, Allah a tout prévu : celles qui ne trouvent pas les quatre témoins masculins, seront condamnées comme fornicatrices ou adultères. Autrement dit, Allah explique à la femme violée qu'il est dans son intérêt de se taire. Par son silence, la victime évite le risque d'être condamnée au châtiment cruel. En cas de non-respect de la loi du silence, elle subira la lapidation si elle est mariée. Cette punition est conforme à la Sunna de Mahomet qui a pratiqué lui-même la lapidation des adultères. Si elle est célibataire, Allah la condamne à recevoir cent coups de fouet :

(S24, V2) : « Voici une Révélation que Nous avons fait descendre et que Nous avons imposée, et Nous y avons fait descendre des versets explicites afin que vous vous souveniez. La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition ».

On remarquera que le Coran interdit toute pitié et toute compassion. Pour illustrer cette situation tragique, citons ces quelques exemples :

□ Au Pakistan : 80 % des femmes" en prison en 2003 y était parce qu'elles « n'avaient pas réussi à prouver leur viol et étaient donc par conséquent coupables d'adultère. Mais tout projet de loi qui veut améliorer, se trouve combattu par les Ulémas parce qu'il contredit les articles 2a et 227 de la constitution pakistanaise. Ces articles stipulent respectivement que l'islam est la religion d'Etat et qu'aucune loi ne sera votée si elle est contraire au Coran et à la Sunna de Mahomet.

http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/6152520.stm

Ainsi, même s'il y a des avancées dans les lois officielles, leur application fait face à une opposition très forte : les hommes se chargent d'appliquer eux-mêmes les châtiments prescrits par Allah.

□ En Arabie saoudite (<http://madame.lefigaro.fr/societe/une-saoudienne-condamnee-a-200-coups-de-fouet-et-prison-120116-111695>). Le 12 janvier 2016, une femme violée par 7 hommes, est condamnée à 200 coups de fouet. Cette femme saoudienne a été condamnée à 6 mois de prison et 200 coups de fouet. Son crime ? Avoir été violée par un groupe d'hommes et l'avoir raconté dans les médias. Un acte indécent pour ce pays si cher à nos présidents français.

□ Au Qatar, ce pays propriétaire du PSG (http://www.liberation.fr/planete/2016/06/13/qatar-prison-avec-sursis-pour-une-neerlandaise-qui-avait-porte-plainte-pour-viol_1459067). Après avoir été violée, la néerlandaise Laura a réussi à s'enfuir et à chercher de l'aide avant de se rendre à un poste de police pour déposer plainte contre son agresseur, mais les policiers ont refusé de la laisser repartir. Elle a été arrêtée pour adultère, ce qui signifie des relations sexuelles en dehors des liens du mariage, ce qui est interdit au Qatar, ce pays ami de la France.

On pourrait multiplier les exemples qui montrent à quel point les femmes subissent les injustices et les discriminations dans ces terres d'islam. Mais cette situation horrible laisse indifférents scientifiques spécialistes de l'islam, nos responsables politiques qui, pour quelques dollars et quelques barils de pétrole, n'hésitent pas à ramper devant les pays qui appliquent ces lois barbares. Et n'oublions nos « intellectuels », ces phares de l'humanisme que sont Edwy Plenel et Edgar Morin. L'amitié sans faille qui les lie à Tariq Ramadan et à l'islam, engendre chez eux un mépris total pour les centaines de millions de victimes des préceptes coraniques. Bien au contraire, Edwy Plenel ne laisse rien

passer. Si quelque dessinateur ou éditorialiste ose critiquer Tariq Ramadan ou l'islam, il est accusé de « déclarer la guerre aux musulmans » et devient cible légitime aux moudjahidines qui combattent pour le triomphe de l'islam.



Quant à Edgar Morin, il suffit d'écouter ce qu'il dit de son ami Tariq Ramadan : *« Lors de nos entretiens, mon épouse avait tenu à y participer en l'interrogeant sur sa position par rapport à l'égalité des femmes, ce sur quoi il avait développé une réponse en accord avec nos principes... il se montra partisan d'un islam européen acceptant la démocratie et l'égalité des femmes, et partisan d'un humanisme, différent par sa source religieuse, mais semblable au mien. »*

Edgar Morin ne nous précise pas ce qui sépare « l'islam européen » de « l'islam authentique ». Son aveuglement lui interdit de répondre à cette réalité toute simple : son ami Tariq Ramadan se revendique du Coran et de ses versets racistes, antisémites, remplis de haine et d'incitation à la violence- Ou bien, l'aveuglement volontaire d'Edgar Morin s'explique par son adhésion au Coran et à ses prescriptions obscurantistes.



Zohra Nedaa-Amal